



BOYCOTT CSA

Du

30 avril 2025

FO Justice refuse le piétinement du dialogue social !

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres du CSA.

Force Ouvrière Justice souhaite, en préambule, exprimer tout son soutien et sa solidarité à l'ensemble des personnels de notre institution, qui a été la cible, depuis le dimanche 13 avril 2025, d'exactions d'une gravité inacceptable : Incendies de véhicules et dégradations des biens des personnels, tirs à l'arme automatique visant les établissements et nos collègues en poste.

Ces actes particulièrement violents cherchent à intimider et menacer ceux qui, chaque jour, font vivre le service public de la justice. De plus cette escalade de violence a franchi un cap avec des menaces directes de nos familles et nos proches.

Le contexte actuel est pris avec le plus grand sérieux. L'ensemble des services de l'État est pleinement mobilisé. Le Parquet national antiterroriste a été saisi de l'enquête. Le ministère de la Justice, en lien étroit avec le ministère de l'Intérieur et les préfets, met tout en œuvre pour garantir la sécurité des personnels, à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements.

Face à ces actes criminels, la réponse de l'État doit être ferme. Les auteurs doivent être identifiés, interpellés et condamnés avec la plus grande sévérité.

Force ouvrière Justice salue l'investigation remarquable des acteurs qui ont la charge de cette enquête et qui a permis les premières interpellations.

En effet, cela s'est traduit par une vague d'arrestation ce lundi 28 avril 2025, sur l'ensemble du territoire et nous espérons que les commanditaires de ses exactions criminelles seront mis hors d'état de nuire.

Force Ouvrière Justice salue le courage, le sang-froid et le professionnalisme des agents confrontés à ces attaques odieuses.

La justice doit pouvoir exercer ses missions souveraines dans un climat apaisé, au service de la République.

La peur doit changer de camp !!!

Par ailleurs, **Force Ouvrière Justice** dénonce « l'autoritarisme » imposé de la généralisation de la « boule dynamique » par la Direction de l'administration pénitentiaire, sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales. Ce passage en force illustre une nouvelle fois le mépris affiché pour le dialogue social.

Pour rappel le conseil d'Etat a tranché avec fermeté : les heures non travaillées dans la fonction publique ne peuvent être reportées d'une année à l'autre. Cette décision vise une gestion plus stricte et juste du temps de travail.

Force Ouvrière Justice s'opposera à certaines pratiques locales ou guides internes qui voudraient lisser les heures sur plusieurs années, ce qui reviendrait à contourner ce plafond annuel.

L'administration pénitentiaire perd la boule... à 2 mois, **Force Ouvrière Justice** lui propose sa boussole orientée vers le collectif et l'obligation de concertation avec les instances représentatives des personnels.

Conformément à la position de nos instances nationales, **la section locale Force Ouvrière Justice** refuse de siéger au Conseil social de l'administration du 30 avril 2025 afin de marquer clairement sa désapprobation.

Les membres Force Ouvrière Justice du CSA

D.KANDASSAMY	F.MALBOROURG
V.LEFAIVRE	F.JUSTIN
F. WILLIAM	B.GARNIER
J. DUCOLOMBIER	J.EUGENE

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 30 avril 2025

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

